

■ **AB Cross-Cultural Services, Alexandra Brodin**, précédemment à Pregny-Chambésy, CH-660-0158005-3, conseil et formation en communication interculturelle (FOSC du 27.01.2005, p. 6). Siège transféré à Commugny, chemin de la Foge 7. Nouvelle raison de commerce: **AB CROSS-CULTURAL SERVICES, Alexandra Brodin**. Nouvel objet: conseil et formation en communication interculturelle; toute activité de conseil et d'assistance pratique et administrative aux personnes et aux entreprises pour leur installation en Suisse. Titulaire: Brodin Alexandra, désormais d'Allemagne, à Commugny.  
Journal no 6688 du 06.06.2007  
(03971350 / CH-660.0.158.005-3)